



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E98142

VALABLE JUSQU'AU

16/06/2025

ÉDITÉ LE 28/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/03/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 976 320

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SAINT PIERRE

Siret : 790 198 949 00014

Code NACE :

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA F55948X1351000 / 002 93623

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA F55948X1351000 / 002 93623

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : SUD TERRASSEMENT

Sigle : SUD TERRASSEMENT

39 RUE DU CASIER
97427 ETANG SALE

Téléphone : 02 62 31 18 48

Fax : 02 62 31 18 52

Portable : 06 93 04 74 98

Responsabilité légale :

GRONDIN ARNAUD DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.demolition-deconstruction-reunion.fr/

E-mail : compta@sudterra.re

Effectif moyen : 29

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 4 010 890

Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1111	Démolition - déconstruction (Technicité courante)	29	17/06/2022
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

QUALIBAT REUNION
C/O FRBTP
RUE DU PONT
CS 41051
97404 SAINT-DENIS CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.